



TARIFS PUBLICS 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

ETAT-CIVIL	4
RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE	5
ACCUEIL PERISCOLAIRE	7
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENTS	9
SERVICE MUNICIPAL DE LA PETITE ENFANCE	11
VIE DES QUARTIERS	12
POLE NAUTIQUE	15
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	20
TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	24
AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE	25
CULTURE	26
VIE ASSOCIATIVE	32
SERVICE TECHNIQUE	37
SPORTS	38

REPROGRAPHIE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET DOCUMENTS D'URBANISME

TARIFICATION DES PHOTOCOPIES : (frais d'expédition compris)

La reproduction et la vente de documents administratifs et d'urbanisme pour un montant inférieur à 15 euros ne sont pas facturées

	2024	
Copie N&B A4	0,25	
Copie N&B A4 Recto/verso	0,50	
Copie N&B A3	0,50	
Copie N&B A3 Recto/verso	0,75	
Copie couleur A4	0,90	
Copie couleur A4 Recto/verso	1,30	
Copie couleur A3	1,50	
Copie couleur A3 Recto/verso	2,30	
Documents graphiques format supérieur à 42x29,7) le M ²	7,00	

Tarifs non utilisés

ÉTAT CIVIL

CIMETIERES LA TESTE DE BUCH ET CAZAUX

	2024	2025
Vacations funéraires : FIXE	20,00	20,00
Caveaux provisoires		
▪ 1er mois /jour (gratuit 10 jours)	3,00	3,05
▪ 2ème mois /jour	3,00	3,05
▪ 3 et 4ème mois /jour	3,70	3,75
5 ^{ème} et 6 ^{ème} mois /jour	7,30	7,40
Concessions funéraires :		
Concessions temporaires 10 ans	119,00	120,00
Concessions temporaires 30 ans :		
2 corps	325,00	328,00
4 corps - 6 corps	608,00	614,00
8 corps	918,00	927,00
Concessions temporaires 50 ans :		
2 corps	542,00	547,00
4 corps - 6 corps	1015,00	1025,00
8 corps	1530,00	1545,00
Columbarium :		
15 ans	604,00	610,00
30 ans	1130,00	1141,00
50 ans	1551,00	1567,00
Cavurne :		
15 ans	700,00	707,00
30 ans	1309,00	1322,00
50 ans	1690,00	1707,00
Astreinte journalière	12,60	12,75
Vente caveau repris :		
2 places + concession 50 ans	1213,00	1225,00
4 places + concession 50 ans	1845,00	1863,00
6 places + concession 50 ans	2525,00	2550,00
8/9 places + concession 50 ans	3205,00	3237,00
12 places + concession 50 ans	3874,00	3913,00

RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE

Commune de LA TESTE DE BUCH : établissements publics et privés

Tarif applicable du : **01/09/2024 au 31/08/2025** – (Délibération du 27 juin 2024)

RESTAURATION SCOLAIRE

Repas Enfants (facturés par le prestataire dans le cadre de la DSP)

	2024	2025
Pour les familles domiciliées sur la commune :	TVA 5,5% TTC	TVA 5,5% TTC
Quotient inférieur ou égal à 400 600	0.98	1,00
Quotient familial de 401 à 600 QF x 0,64 : 200 – 0,30	0.98 à 1.62	
Quotient familial de 601 à 800 QF x 0,57 : 200 – 0,09 QF x 2.89/600-1.89	1.62 à 2.19	1,00 à 1,96
Quotient familial de 801 à 1000 QF x 0,81 : 200 – 1,05 QF x 2.89/600-1.89	2.19 à 3.00	1,97 à 2,93
Quotient familial de 1001 à 1100 1200 QF x 0,7 : 100 – 1,00 QF x 2.89/600-1.89	3.00 à 3.70	2,94 à 3,89
Pour les QF supérieurs à 1100 1200 et les familles extérieures Tarif plafond	3.70	3,89
Repas enfant placé en famille ou foyer d'accueil (si les revenus des parents biologiques sont inconnus)	2.19	2,30
Repas maternelle non réservé	5.18	5,50
Repas élémentaire non réservé	5.42	5,75

Temps du repas pour enfants déclarés en PAI alimentaire (repas fourni par la famille et temps facturé par la Ville)

	2024	2025
	TTC	TTC
Quotient inférieur ou égal à 400 600	0,51	0,53
Quotient familial de 401 à 600 , QF x 0,24 : 200 + 0,03	de 0,51 à 0,75	
Quotient familial de 601 à 800, QF x 0,23 : 200 + 0,06 QF x 0.98/600-0.45	de 0,75 à 0,98	0,53 à 0,86
Quotient familial de 801 à 1000, QF x 0,18 : 200 + 0,26 QF x 0.98/600-0.45	de 0,98 à 1,16	0,86 à 1,18
Quotient familial de 1001 jusqu'à 1200 1100 , QF x 0,28 : 100 – 1,64	de 1,16 à 1,44	1,18 à 1,51
Quotient familial supérieur à 1100 1200 et familles extérieures -Tarif plafond	1,44	1,51
Temps de Repas pour enfant en PAI placé en famille ou foyer d'accueil (si les revenus des parents biologiques sont inconnus)	0,98	1,03

Repas adultes servis dans les écoles (facturés par le prestataire dans le cadre de la DSP)

	2024	2025
	TVA 5,5% TTC	TVA 5,5% TTC
Personnel municipal affecté dans les écoles	3,70	3,89
Enseignants, Personnel Inspection Académique, Parents d'élèves	5,43	5,70

Cas dérogatoire de familles extérieures pouvant bénéficier des tarifs communaux de la restauration scolaire :

Les familles extérieures dont les enfants sont scolarisés en dispositif ULIS dans une école de la commune et à l'école Gambetta

Les familles en garde alternées quand l'un des parents est domicilié sur la commune et que l'enfant est inscrit dans une école de la commune

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le Quotient Familial est celui attribué par la CAF et la MSA.

Tarif applicable du : 01/09/2024 au 31/08/2025 – (Délibération du 27 juin 2024)

Accueil périscolaire du matin

	2024	2025 TTC
Quotient familial égal ou inférieur à 400	0,46	0,46
Quotient familial de 400 à 1199 : QF x 0,00116	0,47 à 1,38	0,46 à 1,39
Quotient familial égal ou inférieur à 1200	1,39	1,39
Pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil (si les revenus des parents biologiques sont inconnus)	0,93	0,93

Accueil périscolaire du soir et Aides aux devoirs

	2024	2025 TTC
Quotient familial égal ou inférieur à 400	0,92	0,92
Quotient familial de 400 à 1199 : QF x 0,00231	0,93 à 2,76	0,92 à 2,77
Quotient familial égal ou inférieur supérieur à 1200	2,77	2,77
<u>Pour un enfant déclaré en PAI alimentaire</u> (sans goûter)		
Quotient familial égal ou inférieur à 400	0,74	0,74
Quotient familial de 400 à 1199 : QF x 0,00184	0,74 à 2,20	0,74 à 2,21
Quotient familial égal ou inférieur à 1200	2,21	2,21

	2024	2025
Pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil (si les revenus des parents biologiques sont inconnus)	1,85	1,85
Pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil (si les revenus des parents biologiques sont inconnus) et déclaré en PAI alimentaire	1,47	1,47
Accueil du soir non réservé	5,00	5,00
Séances Aide aux devoirs (avec goûter et accueil en périscolaire après la séance)		
Pour les quotients inférieurs à 1200	2,04	2,04
Pour les quotients supérieurs ou égaux à 1200	3,64	3,64
Pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil (si les revenus des parents sont inconnus)	2,84	2,84

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le Quotient Familial est celui attribué par la CAF et la MSA

Tarif applicable du : 01/09/2024 au 31/08/2025 – (Délibération du 27 juin 2024)

Accueils de Loisirs Sans Hébergement 3-12 ans

	2024	2025 TTC
Pour les familles résidant sur la commune et extérieures		
1/2 journée avec repas (matin ou après-midi) du mercredi, QF 0,008336	2.50 à 10.00	2.50 à 10.00
Journée avec repas (mercredi et vacances), QF 0,015	4.50 à 18.00	4.50 à 18.00
Pour les familles résidant sur la commune et extérieures		
1/2 journée (matin ou après-midi) du mercredi pour enfant déclaré en PAI alimentaire (sans repas ni goûter) QF 0,007	2.10 à 8.40	2.10 à 8.40
Journée du mercredi et des vacances pour enfant déclaré en PAI alimentaire (sans repas ni goûter) QF -0,012	3.60 à 14.40	3.60 à 14.40
1/2 journée avec repas pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil, si les revenus des parents biologiques sont inconnus.	7.50	7.50
Journée avec repas pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil, si les revenus des parents biologiques sont inconnus	13.50	13.50
1/2 journée pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil, et déclaré en PAI alimentaire si les revenus des parents biologiques sont inconnus. (sans repas ni goûter)	6.30	6.30
Journée pour enfant placé en famille ou foyer d'accueil et déclaré en PAI alimentaire si les revenus des parents biologiques sont inconnus. (sans repas ni goûter)	10.80	10.80

SECTEUR JEUNES 11-17 ans

Tarif applicable du : 01/10/2024 au 30/09/2025

	2024	2025
Pour les familles résidant sur la commune et extérieures		
Adhésion annuelle		
Quotient familial de 0 à 500	3,00	3,00
Quotient familial de 501 à 900	6,00	6,00
Quotient familial de 901 à 1200	9,00	9,00
Adhésion annuelle pour famille extérieures	15,00	
Participation aux séjours		
Quotient familial de 0 à 500	15,00%	15,00%
Quotient familial de 501 à 900	20,00%	20,00%
Quotient familial de 901 à 1200	30,00%	30,00%
Participation aux coûts des activités payantes		
Quotient familial de 0 à 500	30,00%	15,00%
Quotient familial de 501 à 900	30,00%	20,00%
Quotient familial de 901 à 1200	30,00%	30,00%

PETITS ARTICLES DE RESTAURATION - L'ENTREPOT(E)

	2024	2025
Cocktail sans alcool	2.00	2.00
Jus de fruits	1.00	1.00
Sirop	0.50	0.50
Une portion salée	2.50	2.50
Une portion sucrée	2.50	2.50
Formule : 1 jus de fruit ou sirop, une portion salée et une portion sucrée	5.00	5.00

Peuvent bénéficier des tarifs communaux de la Restauration scolaire, de l'Aide aux devoirs, des Accueils périscolaires et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les familles extérieures dont les enfants sont scolarisés en U.L.I.S et dans les écoles Gambetta et Saint Vincent, et les familles en garde alternées quand l'un des parents est domicilié sur la commune et que l'enfant est inscrit dans une école de la commune.

SERVICE MUNICIPAL DE LA PETITE ENFANCE

PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES

Annexe -I-

TARIF D'URGENCE en l'absence de ressources familiales connues

	2024	2025
Multi accueil collectif et familial	1,66/heure	Tarifs approuvés début d'année 2025
Multi accueil Alexis Fleury	2,08/heure	Tarifs approuvés début d'année 2025

VIE DES QUARTIERS

L'adhésion est gratuite pour tous les bénévoles (les conjoints doivent payer une adhésion individuelle) régulièrement impliqués dans une activité et les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

ADHESION Maisons de quartiers: (adhésion annuelle obligatoire)

	2024	2025
Famille	20,00	21,00
Famille monoparentale	12,00	13,00
Individuelle	12,000	13,00

ATELIERS - ACTIVITES

	2024	2025
Atelier cuisine et repas (par atelier et par personne)	4,00	5,00
Atelier céramique (par trimestre)	15,00	15,00
Atelier loisirs créatifs (la séance)	2,00	2,00
Atelier informatique (par trimestre) atelier animé par des bénévoles	Gratuit	Gratuit
Soirée Thématique avec repas	4,00	5,00

BIBLIOTHEQUE – LUDOTHEQUE

	2024	2025
Ludothèque (Miquelots) Atelier jeux- Soirées jeux - prêt de jeux	GRATUIT	GRATUIT
Bibliothèque (Cazaux) Prêt de livres - Animations autour de la lecture et des livres	GRATUIT	GRATUIT

« PROJET BIEN VIEILLIR A LA TESTE DE BUCH »

REPAS SENIORS - ADULTES - ACCUEIL CAZAUX

	2024	2025
Repas le jeudi midi réservé aux seniors (sur inscription 15 et 18 personnes)	5,00	5,00

ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES POUR LES SENIORS

(de septembre à juin hors vacances scolaires)

	2024	2025
Activités physiques adaptées et sportives par les ETAPS de l'équipe dans les maisons de quartiers-forfait pour l'année	15,00	20,00
Séance d'activités physiques et sportives avec un prestataire ex, tir à l'arc, paddle, tennis, bowling... (la séance)	5,00	5,00

SORTIES INTERGENERATIONNELLES (la journée)

	2024	2025
Visite Bordeaux	5,00	5,00
Marche à la journée	3,00	4,00

PROJET « FAMILLES » ACTIVITES DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

L'accueil pour l'accompagnement est fait dans les maisons des habitants

	2024	2025
Accompagnement à la scolarité Nouveau projet CLAS financé par la CAF, la gratuité est un critère d'obtention des financements	GRATUIT	GRATUIT

SORTIES FAMILIALES

	2024	2025
Sortie cinéma –Grand écran la Teste de Buch	Adultes : 4,00 + 2,00 si 3D Enfants jusqu'à 14 ans : 2,00 +2,00 si 3D	Adultes : 4,00 + 2,00 si 3D Enfants jusqu'à 14 ans : 2,00 +2,00 si 3D
Sortie Familles à la Piscine – Adultes	2,50	2,50
Sortie Familles à la Piscine - Enfants et Ados	GRATUIT	GRATUIT
Autres sorties collectives – parc thématique, zoo...	Tarifs (enfants/adultes) calculés selon le coût de la sortie, ne doit pas excéder le tiers du tarif de groupe	Tarifs (enfants/adultes) calculés selon le coût de la sortie, ne doit pas excéder le tiers du tarif de groupe

LAVERIE SOLIDAIRE

	2024	2025
Lavage - machine 18/20 kg (1 cycle)	3,00	3,00
Lavage - machine 8/9 kg (1 cycle)	2,00	2,00
Séchage - sèche-linge 24 kg (cycle de 10 mm)	1,50	1,50

POLE NAUTIQUE

INSTALLATIONS FIXES - HALTE NAUTIQUE DE CAZAUX

	2024	2025
TARIF A L'ANNEE	TTC	TTC
	Largeur <3m	
Moins de 5 mètres	565,00	594.00
de 5 à 5,99 m	631,00	663.00
de 6 à 6,99 m	686,00	721.00
de 7 à 7,99m	739,00	776.00
8m et plus	849,00	892.00
	Largeur > ou = 3m	Largeur > ou = 3m
Moins de 5 mètres	627,00	659.00
de 5 à 5,99 m	705,00	741.00
de 6 à 6,99 m	776,00	815.00
de 7 à 7,99m	830,00	872.00
8m et plus	958,00	1006.00
TARIFS POUR 10 MOIS (sauf juillet et août)		
	Largeur <3m	Largeur <3m
Moins de 5 mètres	382,00	402.00
de 5 à 5,99 m	425,00	447.00
de 6 à 6,99 m	447,00	470.00
de 7 à 7,99m	501,00	527.00
8m et plus	573,00	602.00
	Largeur > ou = 3m	Largeur > ou = 3m
Moins de 5 mètres	419,00	440.00
de 5 à 5,99 m	470,00	494.00
de 6 à 6,99 m	520,00	547.00
de 7 à 7,99m	573,00	602.00
8m et plus	641,00	674.00
TARIFS POUR 11 MOIS (sauf juillet ou août)		
	Largeur <3m	Largeur <3m
Moins de 5 mètres	480,00	504.00
de 5 à 5,99 m	534,00	561.00
de 6 à 6,99 m	573,00	602.00
de 7 à 7,99m	626,00	658.00
8m et plus	718,00	754.00
	largeur > ou =3m	largeur > ou =3m
Moins de 5 mètres	526,00	553.00
de 5 à 5,99 m	592,00	622.00
de 6 à 6,99 m	642,00	675.00
de 7 à 7,99m	696,00	731.00
8m et plus	805,00	846.00

	2024	2025
TARIFS SEMESTRE du 01/10 au 31/03		
	largeur <3m	largeur <3m
Moins de 5 mètres	317,00	333.00
de 5 à 5,99 m	366,00	385.00
de 6 à 6,99 m	393,00	413.00
de 7 à 7,99m	446,00	469.00
8m et plus	502,00	528.00
	largeur > ou =3m	largeur > ou =3m
Moins de 5 mètres	343,00	361.00
de 5 à 5,99 m	392,00	412.00
de 6 à 6,99 m	414,00	435.00
de 7 à 7,99m	468,00	492.00
8m et plus	524,00	551.00
TARIF TRIMESTRIEL		
	largeur <3m	largeur <3m
Moins de 5 mètres	182,00	192.00
de 5 à 5,99 m	207,00	218.00
de 6 à 6,99 m	219,00	230.00
de 7 à 7,99m	245,00	258.00
8m et plus	274,00	288.00
	largeur > ou =3m	largeur > ou =3m
Moins de 5 mètres	193,00	203.00
de 5 à 5,99 m	219,00	230.00
de 6 à 6,99 m	230,00	242.00
de 7 à 7,99m	257,00	270.00
8m et plus	286,00	301.00
TARIFS POUR UNE SEMAINE		
	largeur <3m	largeur <3m
Moins de 5 mètres	83,00	88.00
de 5 à 5,99 m	95,00	100.00
de 6 à 6,99 m	100,00	105.00
de 7 à 7,99m	110,00	116.00
8m et plus	126,00	133.00
	largeur > ou =3m	largeur > ou =3m
Moins de 5 mètres	93,00	98.00
de 5 à 5,99 m	105,00	111.00
de 6 à 6,99 m	116,00	122.00
de 7 à 7,99m	122,00	129.00
8m et plus	139,00	156.00
TARIFS POUR UN MOIS consécutif : location 3 mois maximum		
	largeur <3m	largeur <3m
Moins de 5 mètres	188,00	198.00
de 5 à 5,99 m	194,00	204.00
de 6 à 6,99 m	215,00	226.00
de 7 à 7,99m	248,00	261.00
8m et plus	286,00	301.00

	largeur > ou =3m	largeur > ou =3m
Moins de 5 mètres	210,00	221.00
de 5 à 5,99 m	222,00	234.00
de 6 à 6,99 m	234,00	245.00
de 7 à 7,99m	273,00	287.00
8m et plus	314,00	330.00
Tarif jour (maximum 3 jours)	20,00	21.00
Tarif week-end (du samedi matin au dimanche soir)	44,00	47.00
Utilisation de la nacelle soulève personne (PMR)	GRATUIT	GRATUIT
Utilisation de la borne de récupération des eaux noires et grises des bateaux (par jeton)	GRATUIT	GRATUIT

- ~~Tarifs remplacement pendilles pour défaut d'amarrage : 168,00 TTC (heure de plongée + pendilles)~~
- Frais d'enlèvement de bateaux ou épaves en situations irrégulières, enlèvement aux frais risques et périls du propriétaire: forfait de ~~313,00~~ 400,00 TTC
- Frais de stockage :~~17,00~~ 120,00 TTC/mois

INSTALLATIONS LEGERES - CORPS MORTS

Organisation des zones de mouillage des bateaux de plaisance :

Zones 21- 22 -23 -29 et 30Sud (pleine eau)

	2024	2025
< 5 m		
1er mars au 31 octobre sauf zone 30 Sud	636,00	691.00
1er mai au 30 septembre	600,00	651.00
1er octobre au 30 avril (zones 21-22)	705,00	765.00
Juillet	419,00	455.00
Août	486,00	528.00
Juillet et Août	573,00	622.00
Tarif de passage à la semaine durant la période juillet août	158,00	172.00
Tarif de passage à la journée durant la période juillet août	34,00	37.00
Autres mois	278,00	302.00
Tarif de passage à la semaine durant autres mois	81,00	88.00
Tarif de passage à la journée durant autres mois	20,00	22.00
De 5 m à 7,99 m		
1er mars au 31 octobre sauf zone 30 Sud	718,00	780.00
1er mai au 30 septembre	695,00	755.00
1er octobre au 30 avril (zones 21-22)	767,00	833.00
Juillet	487,00	529.00
Août	552,00	599.00
Juillet et Août	667,00	724.00
Tarif de passage à la semaine durant la période juillet août	188,00	204.00
Tarif de passage à la journée durant la période juillet août	37,00	41.00
Autres mois	305,00	331.00
Tarif de passage à la semaine durant autres mois	89,00	97.00
Tarif de passage à la journée durant autres mois	21,00	23.00
De 8 m à 11,99 m		
1er mars au 31 octobre sauf zone 30 Sud	898,00	975.00
1er mai au 30 septembre	867,00	941.00
1er octobre au 30 avril (zones 21-22)	1011,00	1097.00
Juillet	618,00	671.00
Août	685,00	744.00
Juillet et Août	839,00	911.00
Tarif de passage à la semaine durant la période juillet août	240,00	261.00
Tarif de passage à la journée durant la période juillet août	44,00	48.00
Autres mois	386,00	419.00
Tarif de passage à la semaine durant autres mois	110,00	120.00
Tarif de passage à la journée durant autres mois	25,00	28.00

	2024	2025
> 12 m		
1er mars au 31 octobre sauf zone 30-Sud	1053.00	1143.00
1er mai au 30 septembre	1004.00	1090.00
Juillet	685.00	744.00
Août	753.00	817.00
Juillet et Août	987.00	1071.00
Tarif de passage autres mois	450.00	489.00
Tarif de passage à la semaine durant la période juillet août	279.00	303.00
Tarif de passage à la journée durant la période juillet août	49.00	54.00
Tarif de passage à la semaine durant autres mois	129,00	140.00
Tarif de passage à la journée durant autres mois	27,00	30.00

Zones 21 et 22 dites "asséchantes"

	2024	2025
< 6 m		
du 1er mars au 31 octobre	235,00	255.00
du 1er janvier au 31 décembre	295,00	321.00

BATEAUX EN INFRACTION

	2024	2025
Déplacement du bateau Pyla (même zone)	302,00	250.00
Déplacement du bateau Aiguillon (même zone)		250.00
Remorquage Aiguillon-rampe Arcachon		180.00
Remorquage Pyla-rampe Arcachon		480.00
Frais de gade du bateau au-delà de 48H (par jour)	85,00	85.00

STATIONNEMENT DES DERIVEURS LEGERS - domaine public PYLA/MER

	2024	2025
Redevance saisonnière d'occupation d'un dispositif de rangement pour un dériveur léger	45,00	49.00
Déplacement d'un bateau occupant l'espace public sans titre	57,00	57.00
Gardiennage mensuel des bateaux ayant occupé l'espace public sans titre	112,00	112.00

STATIONNEMENT DES ANNEXES

	2024	2025
Redevance saisonnière d'occupation d'un dispositif de rangement pour une annexe	23,00	25,00

TRANSPORT DE PASSAGER CORPS-MORTS

	2024	2025
Titre de transport aller par personne	GRATUIT	GRATUIT

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

	2024	2025
Occupation du domaine public communal pour déménagement	GRATUIT	GRATUIT
camions, camions-grue, camions-nacelles, grue, engins de chantier et toute autre forme de manutention (y compris engins de levage) par jour et par unité	82,00	<u>1^{ère} semaine</u> 84,00 (par jour et par unité) <u>2^{ème} semaine</u> 68,00 (par jour et par unité) <u>3^{ème} semaine et au-delà</u> : 52,00 (par jour et par unité)
Bennes, containers, baraques de chantiers Par unité – fonction de la durée comme indiquée	<u>1^{ère} semaine</u> : 66,00 (même si moins de 7 jours forfait appliqué) <u>2^{ème} semaine</u> : 92,00 <u>3^{ème} semaine</u> : 122,50 <u>4^{ème} semaine et au-delà</u> : 184,00	<u>1^{ère} semaine</u> : 68,00 (même si moins de 7 jours forfait appliqué) <u>2^{ème} semaine</u> : 94,00 <u>3^{ème} semaine</u> : 125,00 <u>4^{ème} semaine et au-delà</u> : 188,00
Echafaudage et clôtures de chantier	Forfait jusqu'à 7 mètres linéaires : 43,00/semaine Mètre linéaire supplémentaire : +7,20/semaine	Forfait jusqu'à 10 mètres linéaires : 50,00/semaine Mètre linéaire supplémentaire : +7,35/semaine
Câbles électriques, conduites ou canalisations au sol - par jour et par ml	2,00	2,10
Poteaux ou blocs béton - par jour et par unité	5,10	5,20
Dépôt de matériaux et de gravats- par jour et M ²	5,10	5,20
Forfait complémentaire - Fermeture d'une voie - par demi-journée	153,00	156,00
Forfait pour base de vie comprenant à minima stockage, bungalow, engin (s), clôture, pour une durée supérieure à 2 mois et surface supérieure à 20 M² sur présentation d'un plan d'implantation et planning prévisionnel de chantier		De 20 M ² à 49.99 M ² : Forfait de 3 000,00/mois De 50 M ² à 99.99 M ² : Forfait de 5 000,00 /mois Supérieur à 100 M ² : Forfait de 7 000,00/mois
Forfait pour toute occupation non déclarée du domaine public communal ou dépassant les délais prévus lors de la demande d'autorisation (par les engins de levage, les engins mobiles télescopiques, les installations sur voirie, les câbles électriques, conduite ou canalisation au sol, les poteaux ou blocs béton) - par jour	92,00	94,00
Occupation du domaine public pour travaux pour le compte de la Ville, COBAS, et concessionnaires	GRATUIT	GRATUIT
Minimum de perception	15,30	15,00

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

	2024	2025
Marchands ambulants (par stand)		
Annuels (par mois)	80.60	82,20
Saisonniers (forfait)	781.30	796,90
Vente mobile de produits (par jour)	45.90	46,80
Cimetière communal : vente de fleurs (le M ² , par jour)	1.90	1,95
Etalage sur trottoir et voie publique		
Forfait annuel par M ²		
Structure chauffante, rôtissoires... forfait par élément	33.00	33,70
Panneaux, réclames, chevalets publicitaires		
Forfait annuel	110.30	112,50
Terrasses à l'année		
Ouvertes le M ² /an	30.80	31,40
Couvertes ou fermées le M ² /an	65.90	67,20
Terrasses saisonnières (du 01/04 au 30/09)		
Ouvertes le M ²	50.00	51,00
Couvertes ou fermées le M ²	92.40	94,25
Présentoirs (cartes postales, imp. journaux), jardinières (forfait annuel / jardinière) jardinières en dehors de la zone de terrasses accordée	72.30	73,70
Commerce extérieur annexe sur trottoir M ² /mois (comptoir extérieur, glace, crêpes, gaufres, ou tout autre élément nécessitant la présence d'un personnel de l'établissement pour fonctionner) la surface retenue est celle nécessaire au fonctionnement du commerce extérieure annexe et non uniquement celle du dispositif au sol	67.30	68,65
Commerce extérieur annexe sur voies piétonnes, places et autres (estrade saisonnière, etc.,...) M ² /mois (comptoir extérieur, glace, crêpes, gaufres, ou tout autre élément nécessitant la présence d'un personnel de l'établissement pour fonctionner) la surface retenue est celle nécessaire au fonctionnement du commerce extérieure annexe et non uniquement celle du dispositif au sol	56.00	57,10
HALLE de CAZAUX	100.00 par jour	102.00 / jour
KIOSQUE ALIMENTAIRE Parvis du marché municipal (par an)	1200,00/an	1200,00/an

MANEGE - Marché municipal (par an)	3713,80	3788,10
EMPLACEMENT FOOD TRUCK		
Forfait pour participation à une manifestation publique ou privées	468,20	477,60
Forfait pour participation à une manifestation uniquement associative (délibération du 28-06-2022)	100,00 par jour	102,00 /jour
Forfait saisonnier (juin à septembre)	2392,90	2440,75
Forfait annuel	3641,40	3714,20
JARDINIÈRES DECORATIVES (forfait annuel maximum 5 jardinières par terrasse) pour jardinières déposées sur terrasses autorisées	94,90	96,80
TAXIS - forfait annuel	156,00	159,10
TRANSPORTS DE FONDS - forfait annuel (délibération du 28-06-2022)	3049,80	3156,70
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER EN FAVEUR DE L'ÉTABLISSEMENT LA CO(O)RNICHE <i>Délibération du conseil municipal du 29-06-2021</i>	1590,00 pour 5 places du 01-07 au 15-09-2024	1621,80 (pour 5 places) du 01-07 au 15-09-2025
STATIONNEMENT camions expositions ventes		
Cazaux (forfait par jour)	316,00	322,30
Parking du Baou (forfait par jour)	501,90	511,95
STATIONNEMENT véhicules à grand gabarit parking Petit Nice	GRATUIT Limité à 24H	GRATUIT Limité à 24H
TOURNAGE DE FILMS ET DE PRISE DE VUE AU MOYEN DE DRONE		
Tournage de film	159,00/jour	162,20/jour
Utilisation de Drone (à titre professionnel et par zone d'exclusion de tiers)	37,20/jour	50,00/jour
Prises de vues (reportages photos et prises de vue professionnels)	37,20/jour	37,95/jour
CONSIGNES CONNECTÉES		
Plage Petit Nice ou autres emplacements de la commune	1,00/heure	1,00/heure

CIRQUES et FETES DE PLEIN AIR

	2024	2025
Cirques et spectacles de plein air		
Grands cirques (par jour)	333,50	340,20
Caution grands cirques (par jour)	333,50	340,20
Petits cirques (<500 m ²) par jour	110,00	112,20
Marionnettes (- 100 pers.) par jour	55,20	56,30
Forains et manèges - Fête de la Pentecôte		
Baraques (ml et pour la durée de la fête)	12,50	12,75
Manèges enfants (forfait/pour la durée de la fête)	166,30	169,65
Gros métiers (forfait/pour la durée de la fête)	229,50	234,10
Autres fêtes		
Baraques (ml et pour la durée de la fête)	28,00	28,60
Manèges enfants (forfait/pour la durée de la fête)	562,00	573,25
Gros métiers (forfait/pour la durée de la fête)	780,30	795,90
GUJAN EN FETE – forfait stationnement annuel plaine Gilbert Moga pour la durée de la fête	2775,00	2830,50
OCCUPATION de la Place GAMBETTA – Esplanade Edmond DORE – HALLE de CAZAUX ou toute autre place publique pour manifestations, spectacles expos...		
une exonération est décidée pour animation non commerciale, stand d'information associatif ou humanitaire à but non lucratif, pour les fêtes de quartiers, vide-greniers, braderies, stands favorisant le lien social et la redynamisation des quartiers, et pour animations organisées par les collectivités et associations à but non lucratif, lorsque les organisateurs de ces manifestations ne perçoivent pas de droits auprès des participants (public et exposants).	102,00/jour	104,00/jour

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Délibération du 27 juin 2024

Tarifs par M²/an

DISPOSITIFS PUBLICITAIRES DE PRE-ENSEIGNES

	2024	2025
Dispositifs publicitaires et pré enseignes non numériques dont la superficie égale ou inférieure à 50 M ²	15,40	16,20
Dispositifs publicitaires et pré enseignes non numériques dont la superficie est supérieure à 50 M ²	30,80	32,40
Dispositifs publicitaires et pré enseignes numériques dont la superficie est égale ou inférieure à 50 M ²	46,20	48,60
Dispositifs publicitaires et pré enseignes numériques dont la superficie est supérieure à 50 M ²	92,40	97,20

ENSEIGNES

	2024	2025
Enseignes dont la somme des superficies est inférieure ou égale à 7M ²	exonération	exonération
Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 7 M ² et inférieure ou égale à 12 M ²	exonération	exonération
Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 M ² et inférieure ou égale à 20 M ²	Réfaction de 50% soit 15,40	Réfaction de 50% soit 16,20
Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 M ² et inférieure ou égale à 50 M ²	30,80	32,40
Enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 50 M ²	61,60	64,80

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

	2024	2025
Plage Laouga Nord ("chez Loud")	15 000,00	15 000,00
Plage Laouga Sud ("chez Juliette")	15 000,00	15 000,00
Plage de Larrouet (Halte Nautique « La cabane du Lac »)	15 000,00	15 000,00
Esplanade Jean Labat ("la Cazaute")	15 000,00	16 000,00
Rue Osmin Dupuy (Snack du camping du Lac « la Paillotte »)	4 500,00	4 500,00
Rue Osmin Dupuy (restaurant le Bô Site)	2 310,00 (30,80/M ²) <i>alignement avec les TP de la PM pour une terrasse ouverte à l'année</i>	2 355,00 (31,40/M ²)
1 chalet Centre Bonneval : une partie de "Maracana" (veilleur de nuit Habitat Jeunes)	2 200,00 (si renouvelé)	2 200,00 (cf AOT 21/12/2023)
2 chalets Centre Bonneval : "Langoiran" et « Géménob » pour (association SOS Chats 33)	GRATUIT	GRATUIT
Parcelle GF n°3 lieudit Bonneval association Collectif KOMONO	3 200,00 (1€/m ²)	3 200,00 (1€/m ²)

CULTURE

SPECTACLES TOUT PUBLIC (gratuit pour les moins de 5 ans)

	2024	2025
Plein tarif : TARIFS ADULTES		
A	10,00	10,00
B	15,00	15,00
C	20,00	20,00
D	25,00	25,00
E	30,00	30,00
F	35,00	35,00
G	40,00	40,00
TARIFS ADULTES REDUITS groupes à partir de 10 pers -Iddac- carte Avignon Off -demandeurs d'emploi les personnes bénéficiant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ASPA -du revenu de solidarité active RSA- les personnes handicapées titulaires de l'AAH -les séniors (+ de 65 ans)		
A	8,00	8,00
B	13,00	13,00
C	17,00	17,00
D	22,00	22,00
E	27,00	27,00
F	32,00	32,00
G	37,00	37,00
TARIFS JEUNES à partir de 5 ans et étudiants)		
A	5,00	5,00
B	8,00	8,00
C	10,00	10,00
D	13,00	13,00
E	15,00	15,00
F	18,00	18,00
G	20,00	20,00
TARIFS GROUPE ENFANTS (+ de 10)		
A	4,00	4,00
B	7,00	7,00
C	9,00	9,00
D	11,00	11,00
E	14,00	14,00
F	16,00	16,00
G	19,00	19,00

SPECTACLES A TARIF UNIQUE

	2024	2025
H	5,00	5,00
I	10,00	10,00
J	20,00	20,00
K	30,00	30,00
L	40,00	40,00

FESTIVAL LES SCENES D'OLIVIER MARCHAL

	2024	2025
ADULTE		
Tarif plein	40,00	40,00
	30,00	30,00
Tarif réduit *	37,00	37,00
	27,00	27,00
JEUNE		
Tarif plein**	20,00	20,00
	15,00	15,00
Tarif réduit***	19,00	19,00
	14,00	14,00

Pass 20 %

Une remise de 20 % sur le total des billets dès le 3ème spectacle différent acheté. L'achat des billets pourra s'effectuer en ligne ou au théâtre Cravey.

Pass 30% (réservé aux habitants de la Teste de Buch)

Une remise de 30 % sur le total des billets dès le 1er spectacle acheté sur présentation d'un justificatif de domicile. L'achat des billets s'effectuera obligatoirement au théâtre Cravey. Le nombre de billets achetés par foyer ne pourra pas excéder 8 unités.

TARIFS REDUITS

* Adulte :

- les seniors de plus de 65 ans, les groupes de plus de 10 personnes, les demandeurs d'emploi, les personnes bénéficiant de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ou de revenu de Solidarité Active (RSA) ou de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), Les possesseurs de la carte de l'Iddac ou Avignon Off de l'année.

** Jeune : scolaires et étudiants et moins de 18 ans

*** Jeune : groupes scolaires et étudiants à partir de 10 personnes.

LA BIBLIO CULTURES PARTAGEES

	2024	2025
Droits d'inscription	GRATUIT	GRATUIT
Moins de 18 ans, plus de 60 ans bénéficiaires du ASPA, RSA	GRATUIT	GRATUIT
Vacanciers	GRATUIT	GRATUIT
Consultation sur tous supports disponibles (imprimés, liseuses, tablettes et ordinateurs) emprunts, accès aux ateliers multimédia organisés au Point Cyb et aux ateliers de créations numériques programmés dans l'espace numérique, accès à la salle de conférences et de projections, utilisation des salles de travail partagé).	GRATUIT	GRATUIT
Mise à disposition au profit des ASSOCIATIONS ayant un savoir, une expertise à transmettre dans le domaine artistique et culturel ainsi que dans celui des cultures numériques.	GRATUIT	GRATUIT

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - Inscriptions - Tarifs annuels

Possibilité de paiement fractionné - à parts égales dès 60€ (1er versement avant fin novembre - 2ème versement avant fin février.

	Année scolaire 2023 -2024	Année scolaire 2023 -2024	Année scolaire 2024 -2025	Année scolaire 2024 -2025
	COBAS	HORS OBAS	COBAS	HORS COBAS
Cours pour enfants et étudiants (- de 26 ans)				
Formation musicale + instrument + pratique collective	Les élèves peuvent participer à des cours de formation musicale et de pratiques collectives dans les autres établissements d'enseignement musical de la COBAS sans payer de frais supplémentaires sous réserve des autorisations des directeurs d'établissements.		VOIR -I-	
pour le 1er enfant	100,00	250,00	100,00	250,00
pour le 2ème enfant	80,00	200,00	80,00	200,00
pour le 3ème enfant	60,00	150,00	60,00	150,00
pour le 4ème enfant et suivant	40,00	100,00	40,00	100,00
Deuxième instrument et pour chaque instrument supplémentaire pratiqué	L'accès au cours pour le deuxième instrument est subordonné à l'excellent résultat dans le premier instrument. Ces résultats sont évalués par les professeurs et directeurs concernés.		L'accès au cours pour le deuxième instrument est subordonné à l'excellent résultat dans le premier instrument. Ces résultats sont évalués par les professeurs et directeurs concernés	
Eveil musical seul	50,00	100,00	50,00	100,00
Formation musicale seule	50,00	100,00	50,00	100,00
Pratique collective seule	50,00	100,00	50,00	100,00
Cours pour ADULTES			VOIR I et 2	
Cours collectifs	50,00	130,00	50,00	130,00
Cours individuels de pratique instrumentale	130,00	300,00	130,00	300,00
Deuxième instruments et pour chaque instrument supplémentaire	Les adultes ne sont pas prioritaires : leur inscription est validée en fonction des places disponibles, elle est réétudiée au début de chaque année scolaire.		VOIR -2	
Atelier vocal adultes	50,00	100,00	50,00	100,00
Cours individuels de pratique instrumentale pour les membres de l'Orchestre d'Harmonie de La Teste de Buch, du Big du conservatoire de l'Ensemble instrumental du Pays de Buch du conservatoire	90,00	90,00	90,00	90,00
BIG BAND ou Ensemble instrumental du Pays de Buch	50,00	100,00	50,00	100,00
Élève invité -			VOIR -3	
Concerts du Conservatoire				
Adultes	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Membres de l'APEC	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Élève du conservatoire de musique- scolaires et étudiants	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Location instruments				
Location instruments / an	85,00	85,00	85,00	85,00

En cas de non restitution des instruments de location ou de prêt				
Clarinette basse			2 960,00	2 960,00
Clarinette en La			915,00	915,00
Clarinette en Sib			400,00	400,00
Contrebasse			1 100,00	1 100,00
Contrebasse électrique			2 600,00	2 600,00
Cor			490,00	490,00
Cornet à pistons			550,00	550,00
Flûte traversière			500,00	500,00
Guitare basse			300,00	300,00
Guitare électrique			260,00	260,00
Hautbois			400,00	400,00
Saxophone alto			600,00	600,00
Saxophone baryton			7 000,00	7 000,00
Saxophone soprano			1 500,00	1 500,00
Saxophone ténor			3 660,00	3 660,00
Trombone			1 000,00	1 000,00
Trompette			760,00	760,00
Tuba			1 100,00	1 100,00
Archet carbone pour violon			500,00	500,00
Violons tailles 1/16 et 1/8			200,00	200,00
Violons d'étude taille 1/4			400,00	400,00
Violon n°1 taille 1/4			820,00	820,00
Violon n°2 taille 1/2			950,00	950,00
Violon n°3 taille 3/4			1 200,00	1 200,00
Violon n°4 taille 4/4			2 800,00	2 800,00
Violon n°5 taille 4/4			1 800,00	1 800,00
Violoncelle			1 400,00	1 400,00

- 1.** Les élèves peuvent participer à des cours de formation musicale et de pratique collective dans les autres écoles de musique de la COBAS sans payer de frais supplémentaires sous réserve des places disponibles et avec l'autorisation des directeurs d'établissements.
- 2.** Les adultes ne sont pas prioritaires : leur inscription est validée en fonction des places disponibles, elle est réétudiée au début de chaque année scolaire.
- 3.** Les musiciens qui apportent par leur présence un soutien évidant aux formations de pratique collective peuvent être exemptés de frais d'inscription, s'ils ne prennent pas d'autre cours.
C'est au professeur responsable de l'atelier, avec l'accord du Directeur, qu'il appartient de décider de l'opportunité de cet aménagement.

LOCATION DE SALLES CULTURELLES (Igratuité par an pour les associations de la commune)

THEATRE CRAVEY - Location

	2024	2025
Location de la salle (la prestation) avec les techniciens et matériel technique	2 000,00	2 000,00
Location pour les associations testerines	I Gratuité /an	I Gratuité /an

Salle d'Exposition 6BIS ART -salle le Garage (par semaine)

	2024	2025
En saison juillet-août	120,00	140,00
Hors saison	80,00	100,00

Salle d'exposition la SOURCE (par semaine)

	2024	2025
En saison juillet-août	120,00	140,00
Hors saison	80,00	100,00

Salle d'exposition contigüe à la mairie du PYLA (par semaine)

	2024	2025
En saison juillet-août	120,00	140,00
Hors saison	80,00	100,00

GALERIE DU PILAT (par semaine)

	2024	2025
En saison juillet-août	120,00	140,00
Hors saison	80,00	100,00
Matériels d'exposition (par semaine)		
En saison juillet-août	40,00	40,00
Hors saison	40,00	40,00

Le ZIK ZAC

	2024	2025
Salle destinée à la diffusion de spectacles programmés par le service culture et par les associations culturelles. Cette salle accueille également des cours de théâtre, chant, danse et musique.	GRATUIT	FERMETURE DE LA SALLE

L'AUDITORIUM (uniquement pour les associations culturelles de la commune)

	2024	2025
	GRATUIT	GRATUIT

VIE ASSOCIATIVE

LOCATION DE SALLES :

2-gratuités par an pour les associations de la commune

Dans le cadre du soutien aux associations locales, la Ville de La Teste de Buch met à disposition des salles à titre gracieux dans la limite de 4 réservations par an. Au-delà, le tarif applicable est celui des organismes privés.

BONNEVAL salle de réception (120 personnes)

	2024	2025
<u>Salle de Réceptions</u> (avec utilisation de la cuisine)		
•Particuliers résidants sur la commune		
Utilisation pour une journée (en semaine)	324,00	330,00
Utilisation pour le week-end (samedi + dimanche)	648,00	660,00
Associations locales de la commune :	2-gratuités/an	
Utilisation pour une journée (en semaine)	433,00	
Personnes morales, entreprises ayant le siège social de leurs activités sur la commune, les organismes privés, syndicats de copropriétés pour les assemblées générales		
Utilisation pour une journée	554,00	
•Particuliers résidants hors de la commune		
Utilisation pour une journée (en semaine)		527,00
Utilisation pour le week-end (samedi+dimanche)	1034,00	1054,00
Membre du personnel municipal en activité		
Utilisation pour une journée (en semaine)		157,00
Utilisation pour le week-end (samedi+dimanche)	307,00	314,00
<u>Salle de réunion (sans la cuisine) :</u>		
•Associations locales de la commune Entreprises, organismes publics et privés, syndicats de copropriété		
Dans le cadre de leurs activités ou assemblées générales	2-gratuités/an	
Utilisation pour une journée en semaine	554,00	565,00
•Membre titulaire du personnel municipal en activité :		
Utilisation pour le week-end (samedi+dimanche)		1130,00

MAISON DES ASSOCIATIONS: salle et bureau

salle uniquement à vocation des sports doux gérée par le service des sports

	2024	
Institutions pédagogiques, associations locales pour activités ou assemblées générales	GRATUIT	
Personnes morales, entreprises ayant le siège social de leurs activités sur la commune, les organismes privés, syndicats de copropriétés pour les assemblées générales		
Utilisation pour une journée	182,00	
Utilisation pour la demi-journée	145,00	

L'AMASSADA : salle de réunions

	2024	2025
Institutions pédagogiques, associations locales pour activités ou assemblées générales	2 gratuités/an	
Personnes morales, entreprises ayant le siège social de leurs activités sur la commune, les organismes privés, syndicats de copropriétés pour les assemblées générales		
Entreprises, organismes publics et privés, syndicats de copropriété		
Utilisation pour une journée (en semaine)	210,00	210,00
Utilisation pour la demi-journée (en semaine)	165,00	165,00

MAUGIS :

	2024	2025
Particuliers résidents sur la commune :		
• Utilisation pour le Week-end	558,00	
Associations locales de la commune :	2 gratuités/an	
Utilisation pour une journée (en semaine)	189,00	
• Utilisation pour le week-end	374,00	
Salle Arguin-Ile aux oiseaux (80 personnes)		
Entreprises ayant le siège social de leurs activités sur la commune		
Entreprises, organismes publics et privés, syndicats de copropriété		
Utilisation pour une journée (en semaine)	471,00	480,00
Utilisation pour la demi-journée (en semaine)		250,00
Particuliers résidents hors de la commune :		
• Utilisation pour le week-end	902,00	
Salle Dune (40 personnes)		
Salle de réunions sans la cuisine (100 personnes)		
Institutions pédagogiques, associations locales pour activités ou assemblées générales	2 gratuités/an	
Entreprises, organismes publics et privés, syndicats de copropriété		
Personnes morales, entreprises ayant le siège social de leurs activités sur la commune, les organismes privés, syndicats de copropriétés pour les assemblées générales		
Utilisation pour la journée (en semaine)	250,00	255,00
Utilisation pour la demi-journée (en semaine)		130,00
Tarif forfaitaire	276,00	

Cabane Le PIOU (80 60 personnes)

	2024	2025
Associations locales dans le cadre de leurs activités ou assemblées générales	2 gratuités/an	GRATUIT

Salle des fêtes de CAZAUX : (200 220 personnes)

	2024	2025
*Associations locales de la commune	2 gratuités/an	
Particuliers résidents sur la commune		
Utilisation pour une journée (en semaine)	409,00	418,00
Utilisation pour le week-end (samedi+dimanche)	674,00	688,00
Particuliers résidents hors de la commune		
Utilisation pour une journée (en semaine)		531,00
Utilisation pour le week-end (samedi+dimanche)	1042,00	1062,00
Personnes morales, entreprises ayant le siège social de leurs activités sur la commune, les organismes privés, syndicats de copropriétés pour les assemblées générales Entreprises, organismes publics et privés, syndicats de copropriété		
Utilisation pour une journée (en semaine)	509,00	520,00
Utilisation pour le week-end (samedi+dimanche)		1040,00
Membre titulaire du personnel municipal en activité	2 gratuités/an	
Utilisation pour une journée (en semaine)		209,00
Utilisation pour le week-end (samedi+dimanche)	409,00	418,00

Salle des Associations Mairie de CAZAUX (98 50 personnes)

	2024	2025
Uniquement pour les associations Testerines : utilisation pour assemblées générales, réunions	GRATUIT	
Entreprises, organismes privés et syndicats de copropriété		
Utilisation pour la demi-journée (en semaine)		100,00
Utilisation pour une journée (en semaine)		150,00

**Salle du SCRABBLE Mairie de CAZAUX (19 personnes)
salle à usage exclusif de l'association la Gaule Cazaline**

	2024	2025
Uniquement pour les associations Testerines : utilisation pour assemblées générales, réunions	GRATUIT	

Salle La CABANE DU LAC - CAZAUX (20-12 personnes)

	2024	2025
Uniquement pour les associations Testerines : utilisation pour assemblées générales, réunions Associations locales dans le cadre de leurs activités ou assemblées générales	GRATUIT	GRATUIT

Cercle Culturel Pierre DIGNAC - PYLA-SUR-MER : (140 personnes)

	2024	2025
Institutions pédagogiques et Associations locales	2 gratuités/an	
Entreprises, organismes privés ou publics et syndicats de copropriété		
Utilisation pour une journée (en semaine)	223,00	228,00
Utilisation pour une demi-journée (en semaine) maxi 4 heures	113,00	150,00
Utilisation pour le Week-end (samedi + dimanche)		556,00
Associations locales, habitants de la Commune :		
Utilisation pour une journée (en semaine)	223,00	
Utilisation pour le week-end	435,00	
Membre du personnel municipal en activité		
Utilisation pour une journée (en semaine)	132,00	209,00
Utilisation pour le Week-end (samedi + dimanche)		418,00

Tarifs de location de matériel uniquement pour les associations

2 gratuités par an pour les associations de la commune

	2024	2025
Prêt de matériel aux associations Testerines	2 gratuités/an	
stand 3x3	25,00	26,00
tente 4x5	34,00	35,00
tente 8x5	59,00	60,00
tente 8x16 avec montage	282,00	288,00
parquet pour tente 8x16 avec montage	282,00	288,00
table	3,00	4,00
chaise	1,00	2,00
bancs	2,00	3,00
barrière	3,00	5,00
podium roulant	566,00	578,00
▪ Valeur de remplacement en cas de matériel détérioré ou manquant		
stand 3x3	1041,00	1062,00
tente 4x5	2816,00	2872,00
tente 8x5	4010,00	4100,00
tente 8x16	10313,00	10520,00
parquet pour tente 8x16	12588,00	12840,00
table	186,00	190,00
chaise	34,00	36,00
bancs	68,00	70,00
barrière	85,00	87,00
podium roulant	23947,00	24485,00

SERVICES TECHNIQUES

Mise à disposition de matériel incendie aux associations testerines :

	2024 TTC	2025 TTC
Prêt du matériel	GRATUIT	GRATUIT
coût du remplacement : (si équipement non restitué ou détérioré)		
Extincteur 6 L à eau pulvérisée - recharge	45,00	45,00
Extincteur 6 L à eau pulvérisée - neuf	75,00	75,00
Extincteur 9 L à eau pulvérisée - recharge	75,00	75,00
Extincteur 9 L à eau pulvérisée - neuf	95,00	95,00
Extincteur 6 kg poudre - recharge	53,00	53,00
Extincteur 6 kg poudre - neuf	75,00	75,00
Extincteur 9 kg poudre - recharge	73,00	73,00
Extincteur 9 kg poudre - neuf	95,00	95,00
Extincteur 2 kg CO ² - recharge	80,00	80,00
Extincteur 2 kg CO ² - neuf	96,00	96,00

SPORTS

En cas d'événements exceptionnels : une convention d'occupation spécifique sera signée avec les organisateurs.

Annexe - 2 - Gratuité en faveur des clubs locaux, comités, ligues, fédérations ou collectivités territoriales

Location des installations sportives : Tarifs horaires

Plaine GILBERT MOGA

	2024	2025
Terrain d'honneur et piste d'athlétisme	30,00	40,00
Terrain d'honneur et piste d'athlétisme avec éclairage	35,00	50,00
Terrain annexe 1	20,00	20,00
Terrain annexe 2		20,00
Plaine sportive-Terrain devant la piscine	20,00	20,00
Terrain base-ball	20,00	SUPPRIMER
Vestiaire supplémentaire	10,00	10,00
Terrain de Beach (volley, soccer)	20,00	20,00

Stade JEAN DE GRAILLY

	2024	2025
Terrain d'honneur	30,00	30,00
Terrain annexe 1	20,00	20,00
Vestiaire supplémentaire	10,00	10,00

Stade de CAZAUX

	2024	2025
Terrain d'honneur	30,00	SUPPRIMER
Terrain Clavier 1 Rugby	20,00	20,00
Terrain Clavier 2 Football	20,00	20,00
Terrain Clavier 3 entraînement Football	20,00	20,00
Vestiaires supplémentaires	10,00	10,00

MAISON DES ASSOCIATIONS

	2024	2025
Salle Escrime	40,00	40,00
Salle Tennis de Table	30,00	30,00
Salle de Danse	30,00	30,00
Salle de Boxe		30,00

	2024	2025
Salle ETIENNE TURPIN & vestiaires	50,00	50,00
Salle PIERRE DE COUBERTIN	50,00	50,00
Salle du CLAVIER- Dojo	20,00	50,00
Salle COUBERTIN - Dojo	50,00	50,00

SALLE DE MUSCULATION - TARIF ASSOCIATIF

Tarif associatif est exclusivement réservé aux associations sportives testerines (Attestation du président du club testerin faisant foi)

	2024	2025
Tarif association jeunes moins de 18 ans (interdit aux moins de 16 ans)	GRATUIT	GRATUIT
Agent Titulaire et Contractuel (depuis plus de 6 mois) de la Ville et du CCAS sans obligation d'adhésion à un club Testerin. Remplir obligatoirement une fiche d'inscription accompagnée d'un Certificat Médical à la pratique du sport.	GRATUIT	GRATUIT
Tarif trimestriel	30,00	30,00
Tarif semestriel	50,00	50,00
Tarif annuel (sur 10 mois 1/2 -Fermeture du 15/07 au 15/08 et du 24/12 au 02/01)	95,00	95,00
Location de la salle de musculation aux associations extérieures à la ville, pour stage sportif	50,00 de l'heure	50,00 de l'heure

CAP 33

	2024	2025
Séances de découvertes (toutes activités)	GRATUIT	GRATUIT
Inscriptions aux tournois (toutes activités)	GRATUIT	GRATUIT

ANNEXE I

TARIFS PUBLICS 2024

Fixation du prix du tarif d'urgence en l'absence de ressources familiales connues

La circulaire CAF n°2014-009 stipule dans l'article 4.2 (principe de la facturation en cas d'accueil d'urgence) :

« Concernant l'accueil d'urgence, les ressources de la famille n'étant pas toujours connues, la structure peut, dans le cas de ressources inconnues, appliquer indifféremment le tarif plancher défini par la C.N.A.F. ou un tarif fixe. Ce dernier est défini annuellement par le gestionnaire. Il correspond au montant total des participations familiales facturées sur l'exercice précédent divisé par le nombre d'actes facturés au cours de l'année précédente. ».

L'application d'un tarif fixe moyen pour chaque établissement a été retenu depuis 2015 par le gestionnaire. Il est peu utilisé car les familles accueillies en urgence dans les établissements d'accueil du jeune enfant de La Teste de Buch ont la plupart du temps des justificatifs de ressources ou un numéro d'allocataire CAF qui permet de retrouver leurs ressources sur le site CDAP.

Les tarifs sont habituellement votés en début d'année, au regard de l'exercice de l'année N-1, comme exigé par la CNAF.

Ainsi lors du conseil municipal du 22 février dernier, les tarifs 2024 ont été votés, basés sur l'année 2023 :

- Pour le Multi accueil Alexis Fleury : **2,08 €**
- Pour le Multi accueil Collectif et Familial : **1,66 €**

ANNEXE 2

TARIFS DE LOCATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DANS LE CADRE DE L'ANNEXE 2

GRATUITÉ EN FAVEUR :

➤ Des clubs locaux :

- dans le cadre de leurs entraînements et de leurs compétitions officielles ou amicales,
- dans le cadre des stages qu'ils organisent.

➤ Des Comités, Ligues, Fédérations ou Collectivités Territoriales :

- Invités par la commune et proposant des compétitions ou animations ayant un intérêt médiatique pour la commune de LA TESTE DE BUCH,

- Invités par un club local :

a) dans le cadre de ses créneaux d'entraînement,

b) dans le cadre de créneaux autres que ses créneaux habituels d'entraînement, à condition :

- que les installations sportives soient disponibles,

- qu'une convention soit établie entre le club et le Comité, la Ligue ou la Fédération devant préciser :

d'une part les conditions d'accès des membres du club au stage,

d'autre part, le bénéfice sportif à destination du club local.

Dans tous les cas, des demandes de gratuité seront effectuées par courrier arrivé en mairie :

- **au moins un mois à l'avance pour les stages,**

- **en fonction de la réglementation en vigueur pour les manifestations sportives accueillant du public.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20241212-DEL2024_12_612-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2024
Affichage : 17/12/2024

Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET